

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-2 Editorial
- 3 Nouveau site internet
- 4-5 Qu'avons-nous appris de la pandémie de COVID-19 en Suisse latine?
- 5-7 Après la crise, parmi des enjeux renouvelés : les inégalités
- 8-9 Nouvelles dispositions pour les médecins à partir de juillet 2021
- 9-10 Une étape décisive vers l'approbation du TARDOC
- 10 Décès
- 10-11 Changements d'adresses
- 12 Petites annonces

Durant la pandémie les bureaux de l'AMGe seront fermés.

Néanmoins, le secrétariat répondra à vos appels du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Par ailleurs, tous vos mails seront lus et traités dans les meilleurs délais.



Des chiffres et des chiffres, encore et encore

Depuis maintenant quelques mois, nous sommes chaque jour nourris d'informations chiffrées : nombres de cas liés au Coronavirus en Asie, puis en Europe, dans le monde, à nos frontières, en Suisse, nombre de cas positifs, de patients hospitalisés, transférés aux soins intensifs, en soins intermédiaires, guéris ou malheureusement décédés, nombre de réactifs, de tests, de masques, de surblouses, de litres de gel hydroalcoolique, de conférences de presse, de visioconférences, de prêts, de pertes financières, ... Des chiffres et encore des chiffres pour montrer l'ampleur de la crise, informer la population, être au plus près, parfois heure par heure. Cette avalanche de chiffres, véritables curseurs de l'impact sanitaire, économique et social, a à la fois rassuré et inquiété, a créé de l'anxiété mais aussi de l'espoir, en filigrane des courbes ascendantes ou descendantes. Une notion était surveillée, le pic, considérée comme le Graal, celle de l'annonce tant attendue de la preuve de la robustesse de nos institutions sanitaires et de nos capacités de prise en charge de chacune et de chacun.

Aujourd'hui, toujours des chiffres, chaque jour, avec inévitablement le nombre de cas positifs qui oscille au moment d'écrire ces lignes entre 70 et 110 cas par jour dans notre pays. La surveillance est de chaque instant, la peur d'une seconde vague et de ses conséquences est palpable, alors que la saison devrait être pleinement aux loisirs, à la liberté, aux réunions entre amis, aux longues soirées, aux concerts, aux spectacles, à la culture et à la gastronomie sous toutes leurs formes, aux vacances « j'oublie



Esprit d'entreprise

Les prestations de la Caisse des Médecins comprennent de nombreuses options, que vous pouvez combiner et utiliser selon vos besoins. Il en résulte un rapport coûts/bénéfices avantageux pour vous.

La Caisse des Médecins: une coopérative professionnelle à vos côtés

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

Conseil + service + logiciel +
formation = Caisse des Médecins

Caisse des Médecins
Société coopérative
Agence Genève-Valais
www.caisse-des-medecins.ch

tout », à cette vie ordinaire dont la normalité et la chance apparaissent au grand jour. Cette suite de chiffres va durer, longtemps. Et d'autres viendront s'ajouter, liés à toute maladie ayant un impact sur la population en général. Le monde a changé. On évoquait à grand renfort de conférences et de débats, le numérique, l'intelligence artificielle, ses séries de données et ses capacités de gestion d'informations chiffrées à large échelle. Et bien rien de cela. Des chiffres alignés par des humains, reportés à l'ancienne, avec certains jours des nombres qui ne coïncidaient pas, faute de registre dûment centralisé, de comptabilité unique du nombre de cas ou de décès. Étrangeté de notre époque où tout s'accélère, où tout passe par les géants de l'informatique et de la technologie, les GAFAs ou Big Five si l'on ajoute Microsoft à Google, Apple, Facebook et Amazon, ce sont des humains, des soignants, des employés, des dirigeants qui ont été là en première ligne pour agir, pour aider, pour rendre le quotidien possible et acceptable, pour s'occuper d'autres humains.

Cette crise montre notre résilience, notre force collective, mais aussi et surtout que nous avons besoin des gens, ces autres que nous qui embellissent nos vies, de

leur présence si indispensable. La solitude est difficile à vivre. Beaucoup ont été seuls, avec pour unique présence des visages, quelques sourires crispés dans l'écran du téléphone ou de l'ordinateur. Il est tellement important de vivre dans une société où l'on serre dans ses bras ceux que l'on aime, où l'on est proches, où l'on perçoit toutes les expressions de l'autre. Être ensemble, vivre les mêmes émotions, en commun, partager avec sa famille, ses amis, mais aussi vibrer avec des inconnus pour une chanson, une musique, une tirade, un goal, chanter à tue-tête, hurler ou se taire devant la beauté, l'instant magique. Tout cela fait notre richesse, notre patrimoine collectif. Les sens sont là pour nous projeter vers les autres, pour vivre passionnément, pour profiter de nos libertés chèrement acquises.

Au-delà des chiffres, nos vies sont suspendues à demain, à ce jour où l'on considérera que c'est l'après, où tout sera à nouveau comme avant. Saura-t-on embellir nos vies, apprendre du passé ? Seul l'humain détient la réponse. Elle ne sera pas chiffrée.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGE






App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyses
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

Nouveau site internet

Chers Membres,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que l'AMGe dispose depuis le 7 juillet 2020 d'un nouveau site internet.

Je vous invite à le consulter dès à présent.

Ce nouveau site a été intégralement revu, tant à la forme, que sur le fond.

Il a été conçu pour vous faciliter la navigation et la recherche des informations qui sont nécessaires à votre activité professionnelle.

Le nouveau site comprend une partie exclusivement dédiée aux membres de l'AMGe. Pour y accéder, il vous appartient de vous connecter.

J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait que l'AMGe insèrera régulièrement dans la partie connectée des informations importantes pour votre activité (notes ; recommandations de la DGS ; avis de droit; etc).

Aussi, n'hésitez pas à la consulter très régulièrement.

Par ailleurs, il vous est désormais possible de constituer votre propre bibliothèque en sélectionnant les documents figurant sur le site qui vous sont utiles. D'autres applications et options ont été intégrées que vous pourrez découvrir au fil des visites.

Au reste, comme vous pourrez le constater, le nouveau site met en valeur, à travers l'annuaire des médecins, chaque membre de l'AMGe.

Ce nouvel annuaire permet à la population d'accéder plus simplement et de manière plus ciblée à la liste des médecins répondant à ces besoins.

J'espère sincèrement que ce nouveau site pourra vous satisfaire.

Je précise toutefois qu'il est encore en "phase test".

Sur la base de vos remarques et suggestions, des modifications seront apportées dans le courant de l'automne.

Antonio Pizzoferrato
Secrétaire général de l'AMGe

The screenshot displays the AMGe website interface. At the top left is the AMGe logo (Association des Médecins du Canton de Genève). A search bar with the text 'RECHERCHE' is located at the top center. To the right of the search bar, contact information is provided: 'Adresse: Rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève [Suisse]', 'Formulaire de contact: Tél. 022 320 84 20, Fax 022 781 35 71'. Below the search bar is a navigation menu with 'L'AMGe', 'Annuaire des médecins', and 'Actualités'. A red button labeled 'Médecins membres CONNECTEZ-VOUS' is on the right. The main content area features a large banner with a doctor at a desk and the text 'COVID-19 : le terrain, le terrain et encore le terrain !'. Below the banner are three sections: 'Annuaire des médecins' with a search form, 'Lettre de l'AMGe du mois de décembre 2019' with a thumbnail, and 'Bourse de l'emploi' with a list of job openings. At the bottom, there is a contact information sidebar and a map of the AMGe location in Geneva.

Qu'avons-nous appris de la pandémie de COVID-19 en Suisse latine ?

Expérience de différents acteurs de la santé de cantons particulièrement exposés

La gestion de la pandémie du COVID-19 a été caractérisée par la nécessité de prendre d'importantes décisions cliniques et de santé publique dans un contexte inédit d'incertitudes et de doutes : que faire face à un patient avec un frottis naso-pharyngé négatif alors que la probabilité prétest de COVID-19 était élevée ? A quel patient fallait-il prescrire de l'hydroxychloroquine ? Comment gérer l'asthénie post-COVID-19 ?

Nos premières préoccupations provenaient d'Italie et remontent à la mi-février 2020 avec l'annonce du premier décès dû au COVID-19, situation qui va connaître un développement tragique avec près de 29000 morts dans la péninsule en début mai 2020. En Suisse, le premier cas de COVID-19 fut détecté le 25 février à Lugano, le lendemain à Genève et le premier décès déclaré à Lausanne le 5 mars. Jusqu'en début mai près de 1500 personnes sont mortes de COVID-19 dans notre pays. La Suisse latine a donc été particulièrement touchée par la pandémie et rapporté à la population, le canton de Genève a été le plus touché, suivi du Tessin puis du canton de Vaud. Les défis politiques, sanitaires, et organisationnels furent hors normes pour faire face à cette pandémie. Les professionnels de la santé ont fait preuve d'un engagement et d'une disponibilité extraordinaires et ont dû développer des réponses à la crise en un temps-record.

(...)

Si la pandémie a mobilisé de nombreux professionnels de différents secteurs, en particulier ceux de la 1^{ère} ligne de soins, des urgences, des soins intensifs, et actuellement de nos collègues gériatres, les comptes rendus de cette issue du *Forum Médical Suisse* se concentrent sur

les enjeux vécus par la médecine interne générale ambulatoire et hospitalière. Les impacts du virus furent multiples touchants des domaines aussi divers que le diagnostic, l'organisation des services, les traitements, la communication, l'éthique et la recherche. Tous ces aspects ont dû être implémentés dans l'urgence, ce qui a parfois généré des erreurs.

Nous vivons dans un pays où le système de santé est plébiscité par les patients. Notre système fédéraliste laisse une marge d'autonomie aux cantons. Il est intéressant de constater que les procédures mises en place pour la gestion clinique et sanitaire de la pandémie dans chacun de nos cantons furent parfois différentes. En effet, les politiques de dépistage et de diagnostic, d'identification et de suivi des contacts, les mesures de protection individuelle à l'hôpital et les thérapies instaurées furent souvent différentes d'un canton à l'autre. L'autonomie cantonale dans les processus d'organisation a des avantages : les décisions sont prises plus rapidement, ce qui permet d'ajuster et de réagir en fonction d'une évolution locale et les procédures bureaucratiques sont allégées. L'autonomie cantonale a également des faiblesses : la communication n'était pas homogène et pouvait, par exemple, accentuer les incertitudes dans les processus organisationnels. Prenons l'exemple des projets de recherche : plus de deux cents projets de recherche ont été initiés aux Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Unisanté et l'Ente Ospedaliero Cantonale (EOC) en début mai, ce qui témoigne d'un intérêt et d'une imagination formidable de notre communauté médicale face aux questions soulevées par le COVID-19. L'avancée dans la



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983

crise a permis de corriger en partie ces faiblesses en particulier grâce à une communication mieux coordonnée entre centres hospitaliers et à la mise en relation des investigateurs ayant des projets redondants. Toutefois, force est de constater le manque de coordination initiale locale, nationale ou internationale d'une bonne partie de ces projets. Différents comités très réactifs ont toutefois permis de renforcer la coordination et la coopération. Dans ce domaine particulier de la recherche, nous n'avons pas failli aux recommandations de notre Conseil Fédéral : les projets de recherche ont été déposés aussi vite que possible et réalisés aussi lentement que nécessaire.

Nous espérons que nos expériences partagées seront utiles à tous pour mieux nous préparer (et corriger nos erreurs) à vivre avec le COVID-19 pendant probablement de nombreux mois, voire années. Si nous avons vécu passablement d'incertitudes dans la phase d'installation de la pandémie, ces doutes perdurent aujourd'hui dans les défis du déconfinement. Nous avons été accompagné et soutenus de manière constante par

nos directions diverses et par la population. Aussi, nous souhaitons profiter de ces lignes pour témoigner notre gratitude aux soutiens politiques, aux directions des offices de santé publique, aux directions académiques et hospitalières, aux partenaires cliniques si nombreux et bien sûr à tous les soignants qui ont montré un dévouement sans bornes.

Prof. Dr méd. Jacques Cornuz^a, Prof. Dr méd. Luca Gabutti^b, Prof. Dr méd. Idris Guessous^c, Prof. Dr méd. Jean-Luc Reny^d, Prof. Dr méd. Peter Vollenweider^e, Prof. Dr méd. Gérard Waebere^f

a Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université, Lausanne; b Dipartimento di medicina interna, Ospedale Regionale di Bellinzona e Valli, Ente Ospedaliero Cantonale, Bellinzona; c Service de médecine de premier recours, Hôpitaux universitaires de Genève; d Service de médecine interne générale, Hôpitaux universitaires de Genève; e Département de médecine et Service de médecine interne, Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne; f Rédacteur Forum Médical Suisse

Article paru dans le Forum Médical Suisse 2020;20

Après la crise, parmi des enjeux renouvelés : les inégalités

**« La folie est de toujours se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent »
(Albert Einstein)**

Où en sommes-nous ? Le Covid-19 vient de démontrer que l'attelage production-extraction-exploitation-consommation est un colosse aux pieds d'argile. Le modèle néolibéral, la croissance à tout crin, les profits à court terme et l'exploitation irréfléchie des ressources se révèlent suicidaires. NB : cette dérive, c'était au nom des « lois » de l'économie... alors que cette science humaine, trop humaine, contrairement à la physique, ne connaît aucune règle immuable. Il faut prendre un autre chemin (Muhammad Yunus, Prix Nobel, *Le Monde*, 6 mai 2020).

Les systèmes de santé ont été en partie pris au dépourvu. En Suisse toutefois, les dommages évitables ont été bien limités. Mais il serait irréaliste d'imaginer que la prochaine pandémie sera jugulée sans difficulté avec un peu plus de vigilance sanitaire et plus de soutien à l'OMS (qui reste si tributaire des compétences et moyens que les Etats membres veulent bien lui accorder !). On les souhaite, mais on ne saurait s'en remettre aux découvertes espérées des chercheurs, médicaments et vaccins.

Les inégalités, dimension majeure et/mais négligée. Une partie intégrante et effrayante du système, qui les admet, voire les justifie comme effet secondaire de la concurrence porteuse de bienfaits, de l'exaltation du plus fort. Elles vont en s'aggravant dans le monde entier : sociales, éducatives/culturelles, mais aussi physiques devant la maladie et l'accident. Aux États-Unis, l'espérance de vie des Afro-Américains est inférieure de 3,5 ans à celle des Blancs. Au Royaume-Uni, les Noirs courent quatre fois plus de risques de mourir du Covid-19. En matière de climat, penser à la double inégalité : les pays industrialisés en sont responsables pour la plus grande part, les pays en développement en souffrent le plus.

Vincent Barras, médecin, historien.¹ Sur les experts en temps de Covid : « Le grand public est confronté à cette idée très troublante que la science, a priori, nage dans l'incertitude. Les scientifiques eux-mêmes sont parfois coupables d'en donner une fausse image lorsqu'ils estiment que les "vérités" qu'ils avancent ne peuvent pas être mises en doute (...). D'où l'importance des débats. »

Les rapports au corps : « Distance sociale et autres précautions nous rendent particulièrement conscients du fait de vivre dans un corps. Elles nous montrent aussi la

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Walter
Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

valeur politique différentielle des corps (les “personnes à risque”, etc.) ». Différences selon les corps... inégalités encore.

Enseignements ? « J'espère qu'il y aura des changements positifs, qu'on se mette à consommer moins, à vivre selon d'autres valeurs. Mais les enjeux sont éminemment politiques, et l'espoir retombe. Un historien optimiste, c'est presque un oxymore. »

Quelques patrons lucides. André Hoffmann, vice-président de Roche : « Le doute n'est plus permis : la destruction de la nature rend l'humanité de plus en plus vulnérable aux flambées de maladies (...). Dire que la protection de l'environnement entraînerait un effondrement économique est contre-productif. Il faut investir dans les industries vertes, qui nous rapprochent d'une économie circulaire (...). Au lieu de continuer à trébucher d'une crise à l'autre, nous devons construire un monde plus résilient » (*Le Temps*, 8 juin 2020, p. 2).

« Il n'est pas question de rapiécer l'ancien système, qui est condamné par les défis écologiques et sanitaires. » Pas une phrase d'un activiste d'Extinction Rebellion mais de Klaus Schwab, patron du WEF. Dont l'édition 2021 vaudra un « Great Reset » (La Grande Réinitialisation), vers un système plus juste et durable qui mettra aussi l'accent sur le racisme et de la discrimination – inégalités encore... (*Le Temps*, 4 juin 2020, p. 14).

La fréquence des fausses informations, durant la pandémie, a inquiété. Des officines comme celles qui ont manipulé une élection présidentielle états-unienne peuvent créer le chaos. Il y a un besoin aigu de contrôle de qualité. S'invite ici la question des « marchands de mensonges », les lobbys : agro-business, des énergies fossiles, des pesticides, etc. Depuis 50 ans, les chercheurs mettent au jour l'étendue des manipulations de l'industrie du tabac pour minimiser les données scientifiques et discréditer ceux qui œuvraient préventivement. Aujourd'hui, les mêmes méthodes sont utilisées pour camoufler les difficultés (catastrophiques) à venir. Tout cela aussi est promoteur d'inégalités.

Les dimensions politiques. « Les experts sont non seulement très sollicités en ce moment mais ils gagnent aussi en audience (malgré les controverses. Nous avons besoin des médecins et des scientifiques parce qu'il n'existe aucune alternative » (Bruno Tertrais, Fondation pour la recherche stratégique, *Le Temps*, 15 avril

2020). J.-Y. Nau dit la nécessité d'« articuler au mieux le savoir scientifique et le pouvoir politique » (*Revue Médicale Suisse*, 1^{er} avril 2020).

Pour une bonne surprise, cela a été une bonne surprise que de lire une forte prise de position des Président·e·s de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche pour une politique climatique digne de ce nom (*24 heures, Tribune de Genève* et *Tages-Anzeiger* du 5 juin notamment). Ceci alors que, avec le déconfinement, on entend trop de personnes d'importance qui voudraient nous convaincre que, même s'il y a un souci climatique, il passe largement après des intérêts à court terme. Les chefs d'Etat insistent : on ne saurait opposer les défis lancés par le Covid-19 et ceux du dérèglement climatique. Les uns sont aigus depuis trois mois mais – cela ne peut être contesté – les effets dévastateurs du virus sont bien moins lourds que ceux à venir du bouleversement climatique – en termes de vies perdues ou gravement altérées. Vieux moi-même, je juge que ce que Simonetta Sommaruga et ses homologues veulent promouvoir est fondamental : « les personnes âgées doivent faire œuvre de solidarité avec les jeunes en leur laissant une planète où il vaut la peine de vivre ».

À ce stade, on a peu de garanties quant à l'étendue et au sérieux des actions que Confédération et cantons prendront en matière de climat (la loi sur le CO2 qui vient d'être votée est menacée par un référendum). Je crains beaucoup d'entendre ici l'échappatoire : « On ne peut pas être sage tout seul ». Alors qu'un pays prospère comme le nôtre *doit faire plus que la part proportionnelle à sa taille*. Oui, nous sommes actifs, excellents, mais nous avons aussi su profiter de toutes les opportunités de « gagner ». La Suisse devrait être tellement plus active en termes de solidarité internationale – de lutte contre les inégalités.

Conclure avec Christian Bobin : « Nous ne sommes pas ici pour triompher. L'existence peut offrir beaucoup mieux ». Très bonne idée – y réfléchir.

Jean Martin

Article paru dans la Revue Mécale Suisse de mai-juin 2020

¹ Tiré de *Diagonales*, N° 135, mai-juin 2020, p. 6-7 (maga-zine du GRAAP, Groupe d'accueil et d'action psychiatrique, Lausanne). Interview de V. Barras, directeur de l'Institut des humanités médicales, CHUV, Lausanne

Nouvelles dispositions pour les médecins à partir de juillet 2021

Gestion des admissions

Après presque vingt ans, la gestion provisoire de l'admission des médecins dans le secteur ambulatoire est remplacée par une nouvelle base légale durable. Adoptée par les Chambres fédérales lors de la session d'été, cette modification de loi devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021. La FMH a suivi de près les débats parlementaires et a réussi à faire introduire dans la loi des critères de qualité pour l'admission des médecins.

Pour qu'un médecin soit admis à facturer son activité ambulatoire à la charge de l'assurance obligatoire en Suisse, il devra désormais avoir exercé au moins pendant trois ans dans un établissement suisse de formation reconnu dans la discipline demandée pour l'admission. Ce qui est nouveau c'est que ces trois ans doivent être accomplis dans la discipline demandée.

Exercer dans la discipline demandée

Si une spécialiste en cardiologie souhaite être admise à pratiquer en tant que cardiologue, elle n'a plus le choix entre 4400 établissements de formation pour accomplir les trois ans mais seulement entre 60 (état : 11 juin 2020). Le nombre restreint de postes spécialisés disponibles limitera à lui seul les admissions. En revanche, un jeune médecin qui vise une admission en médecine interne générale aura le choix (le plus large) entre 1675 établissements de formation.

Les cantons peuvent par ailleurs influencer sur l'admission des fournisseurs de prestations du secteur ambulatoire via les listes hospitalières et les mandats de prestations.

Discipline	Nombre d'EFP*
Médecine interne générale	1675
Chirurgie de la main	25
Cardiologie	60
Psychiatrie et psychothérapie	417
Radiologie	443
Chirurgie orthopédique	73
Total	4498

* EFP = établissement de formation postgraduée.

(Source: registre des établissements certifiés, <https://www.registre-isfm.ch>, 11 juin 2020)

Attester les compétences linguistiques

Pour être admis à facturer à la charge de l'assurance obligatoire, les médecins devront fournir la preuve qu'ils disposent des compétences linguistiques nécessaires dans la région dans laquelle ils exercent. Pour ce faire, ils passeront un test de langue en Suisse.

Exception

Les médecins sont libérés de cette obligation lorsqu'ils sont titulaires d'une maturité gymnasiale suisse dont l'une des disciplines fondamentales est la langue officielle de la région dans laquelle ils exercent. Conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), les disciplines fondamentales sont, entre autres, la langue première, une deuxième et une troisième langue nationale. En tant que rapporteur de la commission devant le Conseil des Etats, le conseiller aux Etats Pirmin Bischof a interprété la réglementation comme suit le 4 décembre 2019 : « Votre commission était majoritairement de l'avis, [...] qu'un médecin zurichois qui veut exercer à Genève ne doit pas passer de test de langue. » La conseillère nationale Ruth Humbel a donné, au nom de la commission, l'explication suivante au Conseil national le 3 mars 2020 : « Concrètement, cela signifie par exemple qu'un médecin qui a obtenu une maturité suisse alémanique avec le français comme discipline d'examen ne doit pas passer de test de langue pour être admis à exercer en tant que médecin en Suisse romande, tout comme un Tessinois titulaire d'une maturité tessinoise, dont une discipline d'examen est l'allemand, ne doit pas passer de test de langue pour la Suisse alémanique. » Le conseiller fédéral en charge du dossier s'est également rallié à cette interprétation le 3 mars 2020. « Je me dois de préciser que nous sommes d'accord avec l'interprétation qui semble prévaloir, si j'ai bien compris, dans la commission, à savoir que lorsqu'un médecin a suivi une formation avec une maturité en Suisse, s'il a obtenu une maturité en allemand mais qu'il a passé un examen avec le français comme deuxième langue nationale, alors il doit aussi pouvoir s'installer dans la partie francophone du pays sans devoir faire un examen supplémentaire. Si, par contre, nous avons affaire par exemple à un étudiant francophone à Lausanne qui a passé ses examens avec comme deuxième langue l'allemand et pas l'italien,

alors il pourra s'installer à Zurich sans examen de langue mais pas à Lugano. Si ce dernier veut s'installer à Lugano, il devra encore montrer qu'il a les compétences linguistiques nécessaires pour y pratiquer. »

Des nombres maximaux de médecins, mais...

Les cantons définissent les nombres maximaux de médecins dans une ou plusieurs spécialités et tiennent compte, pour cela, de l'évolution générale du taux d'activité des médecins. Les cantons peuvent intervenir de manière différenciée en fonction de la région et consultent préalablement les fédérations des fournisseurs de prestations, des assureurs et des patients. Avec la nouvelle réglementation, les nombres maximaux s'appliquent à tous les médecins souhaitant exercer dans le secteur ambulatoire, à savoir dans un cabinet médical, dans une institution de soins ambulatoires dispensés par des médecins ou dans le secteur ambulatoire des hôpitaux, alors que ce n'était pas le cas avec l'ancien régime des admissions.

...pas de droit de recours...

Aucun droit de recourir contre les décisions cantonales concernant le calcul et les nombres maximaux de médecins fixés n'est accordé aux assureurs. Cela relativise l'importance de l'obligation faite aux cantons de fixer les nombres maximaux de médecins.

...et pas d'obligation

Les cantons ont désormais la possibilité – sans obligation – de stopper toute admission supplémentaire dans une discipline déterminée, et ce indépendamment des nombres maximaux de médecins fixés. Un canton peut prévoir qu'aucune nouvelle admission à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) n'est délivrée dans une spécialité lorsque les coûts annuels par assuré dans cette spécialité augmentent davantage que les coûts annuels des autres spécialités (dans ce canton) ou augmentent davantage que la moyenne suisse des coûts annuels de cette spécialité.

Surveillance des caisses maladie

Les cantons décident si un médecin remplit les critères d'admission. Ils se chargent donc désormais de l'admission administrative de police sanitaire et de l'admission à facturer à la charge de l'AOS. Si les fournisseurs de prestations sont admis à pratiquer par un canton et qu'ils exercent à la charge des assureurs maladie, c'est aux assureurs qu'il appartient de vérifier l'économicité, l'efficacité et la qualité.

Bruno Henggi

Article paru dans le Bulletin des Médecins Suisses du 13 juillet 2020

Une étape décisive vers l'approbation du TARDOC

Il y a un an, la FMH et curafutura remettaient la nouvelle structure tarifaire ambulatoire TARDOC au Conseil fédéral pour approbation. Les partenaires tarifaires que sont la FMH, curafutura et la CTM ont œuvré à son élaboration pendant plus de trois ans. H+ était elle aussi présente durant une majeure partie des négociations, mais s'est retirée entretemps.

Les partenaires n'ont pas chômé depuis: en novembre 2019 s'est tenue une première rencontre entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les partenaires qui ont participé à la remise du tarif. En décembre se tenait une deuxième rencontre, où les partenaires tarifaires H+ et santésuisse, qui n'avaient pas participé à la remise du TARDOC, étaient également présents. Entre janvier et mars 2020, trois ateliers aussi intenses que fructueux ont réuni à l'OFSP les partenaires tarifaires qui ont pris part à la remise du tarif, dans le cadre de la vérification du contenu du TARDOC.

Au début de l'année, l'OFSP et le Conseil fédéral ont signifié aux partenaires tarifaires que de l'avis de

l'OFSP, la structure tarifaire ne pouvait pas être approuvée en l'état, pour des raisons d'ordre formel, la première étant l'absence de majorité parmi les assureurs et la seconde la remise de deux concepts différents touchant à l'introduction neutre en termes de coûts.

La FMH et les partenaires tarifaires se sont remis au travail pour remplir les exigences de l'OFSP et du Conseil fédéral, en tenant compte des impératifs de neutralité en termes de coûts du nouveau tarif approuvé aussi bien par l'Assemblée des délégués de la FMH que par la Chambre médicale au printemps 2019. Une normalisation fixe des points à l'intérieur même de la structure n'était pas envisageable pour la FMH, ne serait-ce que parce que l'Assemblée des délégués comme la Chambre médicale s'y étaient opposées. Par ailleurs, une telle normalisation contrevient à l'art. 43, al. 4, LAMal.

C'est pourquoi les partenaires tarifaires ont développé une solution consistant à appliquer un « facteur

externe » variable permettant de respecter les exigences de l'art. 59c, al. 1c, OAMal, à savoir qu'un changement de modèle tarifaire n'entraîne pas de coûts supplémentaires. L'augmentation de 14 % du volume des points résultant de la transcription au moment de l'introduction du TARDOC pourra ainsi être corrigée par multiplication avec ledit facteur externe, ce qui permettra, à l'heure d'introduire le nouveau tarif, d'aligner le volume de points sur celui du TARMED. Il n'y aura dès lors pas lieu de réduire le volume de points de 14 % par rapport au tarif TARMED, le facteur de correction permettant de compenser le volume de points plus important du TARDOC. Et il restera possible d'adapter le facteur externe en cas de besoin pendant toute la phase de monitoring.

A l'issue de négociations difficiles mais une fois encore constructives avec curafutura et suite à l'approbation par l'Assemblée des délégués de la FMH du concept commun pour une introduction neutre en termes de

coûts, il a enfin été possible de remettre au Conseil fédéral, le 25 juin dernier, une structure tarifaire commune sans normalisation fixe des points tarifaires, et un concept commun d'introduction neutre en termes de coûts. Maintenant que la SWICA a adhéré au TARDOC, en mai dernier, toutes les exigences posées par l'OFSP et le Conseil fédéral en vue de l'approbation du tarif sont désormais remplies.

Pour la première fois depuis 2004, nous disposerons ainsi à nouveau pour les tarifs à la prestation d'une structure tarifaire appropriée, fondée sur les principes de l'économie d'entreprise, conforme à la législation et remplissant toutes les conditions posées par le Conseil fédéral. Le TARDOC version 1.1 n'attend plus que son approbation par le Conseil fédéral !

Urs Stoffel

Article paru dans le Bulletin des Médecins Suisse du 15 juillet 2020

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès de la **Docteur Michèle Jotterand**, spécialiste en médecine générale, est survenu le 6 juin 2020.

Changements d'adresses



Dr STAFYLAKIS Dimitrios

Exerce dorénavant chemin de Beau-Soleil, 1206 Genève

Dr MAVRAKANAS Nicolas

Exerce dorénavant au Centre ophtalmologique Tour de Lyon, rue de Lyon 75, 1203 Genève

Dr ELIEZ Stephan

Exerce dorénavant à la Fondation pôle autisme, place du Cirque 2, 1204 Genève

Dr JULEN Olivier

Exerce dorénavant au chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève

Dr OUGHLIS Yacine

Exerce dorénavant au Cabinet du Mont-Blanc, rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève

Dr MENGU MA TOO H Jonathan

Exerce dorénavant à l'Hôpital de la Tour, service de



GESPOWER
Société fiduciaire et de gestion

Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

pédiatrie, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin et à l'Hôpital des enfants, HUG, service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent, rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 14

Dr LALICATA-GISSELBAEK

Est atteignable à l'adresse postale suivante : CP 205, 1211 Genève 28

Erratum

Les Drs CAMPANINI Pierrick ; FALBRIARD Alain ; JAUSLIN LIRONI Corinne et ZISIMOPOULOU Sofia

Exercent au Centre médical des Eaux-Vives à la rue du Nant 6, 1207 Genève, 4^e étage.

Les Drs ALTRICHTER Stephen ; BAGETAKOS Ilias ; BRANDSTAETTER Hilda ; DFOUNI Natalia ; FRANCIS-DAELLENBACH Margret ; GONZALEZ Fernando ; LUONG TRINH Loan Van ; MASTER-

SON POYET Karen ; MEUNIER Niels ; NIKOLAOU Charalampia ; PINTER Tamas ; POTRIC Ana ; SANDOZ Alain ; WUTHRICH Philippe ; ARDIGO Sheila ; DOBRYNSKI Nicolas ; GUEDDI Salah ; STADALI-ULLRICH Heidrun ; SUNTHORN Henri ; TAMM Christian ; MAYOR Grégoire ; CHAVES-VISCHER Virginie ; MENDEZ Purificacion ; BELAIEFF Wilson et FERRARA Donato

Exercent au Centre médical des Eaux-Vives à l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 3, 1207 Genève, 3^e étage.

Les Drs ALTRICHTER Stephen ; BAGETAKOS Ilias ; DFOUNI Natalia ; LUONG TRINH Loan Van ; MASTERSON POYET Karen ; MONTET Xavier ; MEUNIER Niels ; MAYOR Grégoire et BELAIEFF Wilson

Exercent à la Clinique Générale-Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève ainsi qu'au Centre médical des Eaux-Vives, avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 3, 1207 Genève, 3^e étage.

Médecins, pour vos patients en fin de vie, en alternative à l'hôpital,

pensez à la Maison de Tara

www.lamaisondetara.ch - Tél. 022 348 86 66



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana



1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA |



MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976



Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Bureau à louer

Surface d'environ 20 m² dans cabinet de psychothérapie au Rond-Point de Plainpalais. Loyer 1300 CHF charges comprises, partage salle d'attente, WC et cuisine, entrée à convenir.

Contacteur par courriel : lratel-canellas@bluewin.ch
par téléphone : 022 738 58 88

Bureaux à partager à Carouge

Cabinet médical de plusieurs médecins met à disposition 2 bureaux d'environ 15 m² et 20 m² pour médecin(s) spécialiste(s) ou toute profession paramédicale. Partage des espaces communs : WC public et privé, kitchenette et salle d'attente. Un des bureaux peut servir de secrétariat si vous en avez besoin ou d'une seconde salle de consultation. Parking public et places de parc à proximité immédiate. Transport public proche. Part de loyer, WIFI et nettoyage des locaux inclus : 1700 CHF plus charge.

Contacteur par courriel :
secretairemedicale@bluewin.ch
par téléphone : 022 343 12 25

Cherche à partager pour début septembre 2020

Pédagogue du mouvement, thérapeute avec diplôme fédéral en méthode Feldenkrais, plus de 35 années d'expérience. Cherche à partager un espace avec des médecins. Directrice du centre CeMaV. Si la pièce est de 25-30 m², en plus, je partage quelques heures une pièce plus grande. Eventuellement location à 100 %. De préférence Vieux Carouge ou alentours, rive gauche (sauf les Eaux-Vives) ou Troinex. Environnement

calme. Plancher de bois, carrelage ou moquette s'abstenir. En savoir plus sur l'association CeMaVi : www.centrecemavi.com, contact Mara Vinadia
Contacter par courriel : info@centrecemavi.com
par téléphone : 00 33 638 73 81 84
(aussi What's App)

Partage de cabinet au Petit-Lancy

Cabinet médical (médecine générale et pédiatrie FMH) au Petit-Lancy recherche un ou deux médecins, généralistes ou autres spécialités. Partage des patients, des frais (loyer très raisonnable, secrétaire, etc). Reprise totale du cabinet à moyen terme à discuter. Accès de plain-pied, proche TPG, places de parking visiteurs, locaux très lumineux.

Contacteur par courriel : anawie@hotmail.com
par téléphone : 079 607 51 11

A vendre divan et fauteuil pour Psychothérapeute

Bel ensemble divan, fauteuil et repose-pieds. Cuir nubuk beige, très bon état. Prix : 1100 CHF
Contacter par téléphone : 079 658 53 47

2 pièces à sous-louer dans cabinet médical à Onex

Belles pièces en enfilade de 14 et 11 m² avec lavabo. Salle d'attente et kitchenette à disposition. Convient à un médecin ou une activité paramédicale. Transports publics et places de parc à proximité Disponibilité : 1^{er} août, à convenir. Prix : 1000 CHF ménage compris.
Contacter par courriel : fabienne.c@bluewin.ch

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - Responsable de la publication : Antonio Pizzoferrato - Contact pour publication : Ludovic Dominguez - Tél. 022 708 00 21 - ludovic.dominguez@amge.ch
- Mise en page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - Publicité : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@medhyg.ch - Impression : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch

Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel : 9 septembre 2020 - Prochaine parution : 17 septembre 2020